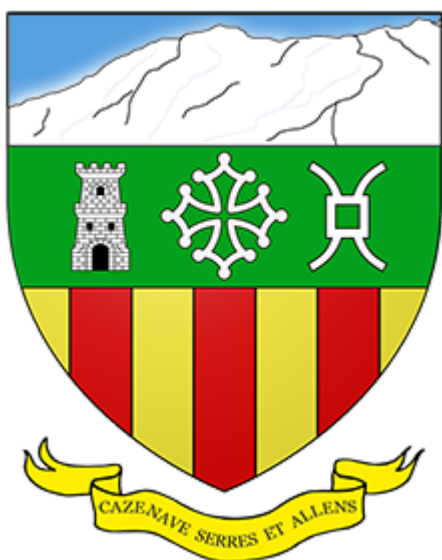




Les dernières nouvelles, juillet 2026

Bonjour à tous

URBANISME :

La préfecture a rejeté le projet proposé, principalement, pour des manquements réglementaires ou législatifs. La ComCom prévoit de corriger ces défauts avec le bureau d'étude qui a présenté le PLUIH.

Nous entrerons dans une phase d'amélioration du projet en septembre.

Il est essentiel que le PLUIH soit validé pour notre commune. Dans le cas contraire, nous resterions avec le statut de RNU (règlement national d'urbanisme) jusqu'en février 2028. Passée cette date, nous ignorons quel statut nous sera attribué.

ANTENNE RELAIS :

Nous avons été interpellés par certains d'entre vous et par l'entreprise porteuse du projet, au sujet de la mauvaise réception téléphonique dans les habitations. C'est un sujet délicat, car la loi portant sur la nécessité de supprimer les « zones blanches » sur l'ensemble du territoire national entre en contradiction avec d'autres textes de loi et d'exigence en termes de protection de l'environnement et de santé publique.

L'équipe municipale a donc décidé d'organiser prochainement une réunion citoyenne au cours de laquelle nous souhaitons inviter le porteur du projet d'installation et un spécialiste des questions environnementales et sanitaires liées aux antennes relais.

Le but est d'avoir un débat exhaustif afin que chacun d'entre nous puisse comprendre les enjeux, les risques, les avantages et inconvénients d'un tel projet.

Compte tenu du délai nécessaire à cette organisation, tout le monde ne pourra pas être présent. Nous ferons donc le nécessaire pour mettre en place une visioconférence afin de rendre cette réunion accessible au plus grand nombre.

L'objectif de cette réunion est de prendre la décision la plus appropriée dans l'intérêt de tous.

TÉLÉPHONIE :

Les abonnés de l'opérateur Orange rencontrent depuis plusieurs semaines de grosses difficultés : plus aucun signal en journée et irrégulier le soir.

Jean-Luc d'Allens a investigué auprès du fournisseur et obtenu les informations ci-après.

Après de nombreuses sollicitations sans succès auprès d'ORANGE, il a interpellé l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la presse) ;

Orange l'a finalement contacté et il a obtenu la réponse qui suit : "début juin l'antenne 2G de Tarascon a cessé d'émettre afin d'inciter les usagers à s'abonner à la fibre pour favoriser le déploiement de la 4 et 5G."

A sa demande, la municipalité a donc contacté Orange afin d'appuyer sa démarche ; la réponse obtenue fut : "chaque particulier doit porter réclamation en appelant le 3900."

Le village est couvert par 4 antennes qui se situent sur les communes de Verdun, Tarascon, Arignac et Mercus.

Nous nous interrogeons sur le fait de savoir si l'opérateur ne chercherait pas à forcer la main des collectivités territoriales pour l'implantation d'autres antennes relais ?

L'équipe municipale